

RAPPEL de PRODUIT

Si vous avez acheté le produit cité ci-dessous, vous pouvez être concernés par cette note d'information.

Au stand :

PRODUIT	Date d'achat
MELANGE SPORTIF	entre le 01/03/2026 et le 28/08/2026
MELANGE BABYLONE	entre le 01/03/2026 et le 28/08/2026
GRAINE DE COURGE	entre le 01/03/2026 et le 28/08/2026

En libre service :

PRODUIT	LOT	DDM
MELANGE SPORTIF 200 GR	25100061	31/08/2026
	26020030	30/11/2026
	26040071	31/01/2027
	26070025	31/03/2027

PRODUIT	LOT
MELANGE SPECIAL SALADE ESTIVAL	20251217
	20260219
	20260331
	20260437
	20260608
	20260722

PRODUIT	LOT
GRAINE COURGE DECORT CRUE MONO-USAGE 70 GR	254735G
	254935G
	260235G
	260735G
	261035
	261235
	262035
	262255
	262635
	262935
	263035

Nous vous demandons de rapporter le ou les produit(s) en caisse centrale du magasin où il vous sera immédiatement remboursé.

Motif du rappel :

En raison contamination à Salmonelle nous procédons au retrait de la vente ainsi qu'au rappel des lot de **GRAINES DE COURGES ou MELANGES EN CONTENANT** listés ci-dessus et commercialisés **depuis le 1er mars 2026.**

Les toxi-infection alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés de fièvre adans les 48h qui suivent la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes, sont invités à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour le désagrément occasionné.

Affichage jusqu'au 30/09/2026